



Attestation d'admissibilité équipe nationale

Formulaire : 40.30.3.3.2.2
2020-21

Après avoir obtenu l'autorisation, l'étudiant athlète ayant épuisé une année d'admissibilité dans un établissement d'enseignement postsecondaire dans une discipline reconnue par U SPORTS et qui était membre officiel d'une équipe nationale canadienne durant la même année est considéré comme étant admissible s'il a réussi neuf crédits, ou l'équivalent au cours de cette année. L'université membre doit toutefois remplir le formulaire 40.30.3.3.2 attesté par la FSN ou l'entraîneur de l'équipe nationale que l'étudiant/e athlète était bel et bien membre de l'équipe nationale durant l'année universitaire en question.

Ce formulaire dûment rempli, doit être envoyé par courriel à office@usports.ca

1. Cette partie doit être remplie par le directeur ou la directrice des sports

Nom de l'athlète :

Université :

Discipline sportive :

Année universitaire de participation avec l'équipe nationale (p.ex. 2019-20)

Veuillez préciser le nombre de crédits réussis (ou planifié à être réussis) durant l'année concernée :

2. Cette partie doit être remplie par la fédération sportive nationale

1) Veuillez préciser la période (dates) durant laquelle l'étudiant/e athlète a été impliqué avec l'équipe nationale (entraînements, tests, compétitions, etc.)

2) Veuillez préciser le nom exact de l'équipe nationale (p. ex: Senior A / Olympique / JPA, etc.):

3) Veuillez identifier les compétitions pour lesquelles l'étudiant/e athlète se préparait ou participait :

Signature de l'entraîneur de l'équipe nationale ou du dirigeant autorisé de la FSN :

Nom en lettres moulées de l'entraîneur ou du dirigeant de la FSN :

Date :

3. Cette partie doit être remplie par le directeur ou la directrice des sports

Je, soussigné/e, confirme que les renseignements inscrits à ce formulaire sont complets et exacts :

Signature - directeur/trice des sports ou suppléant :

Lettres moulées :

Date :